



Rapport annuel 2011

1962 > 2012
50 ANS DE BICICI



BICICI
GROUPE BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change



RAPPORT ANNUEL 2011

SOMMAIRE

1962-2012 : 50 ANS DE BICICI	2
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION	6
LE COMITÉ EXÉCUTIF	7
LES CHIFFRES CLÉS	8
RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE	10
RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	22
RÉSOLUTIONS	28
DONNÉES FINANCIÈRES	31
INFORMATIONS DIVERSES	36
LES RESPONSABLES MÉTIERS	41



1962-2012

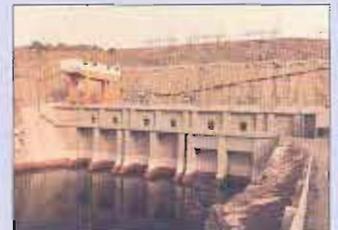
50 ANS DE BICICI



Inauguration de l'agence de Yamoussoukro

◀ Le président
Félix Houphouët-Boigny et
Mr Konan Lambert, PCA BICICI

▼ Un administrateur de BNP
reçu par le président Félix
Houphouët-Boigny



▲ Visite d'un barrage hydroélectrique financé par la BICICI



▼ Mr Koné Abdoulaye,
ministre de l'Économie,
et Mr Richmond



▲ Mr et Mme Richmond,
Mr et Mme Laurent Dona Fologo

Les 20 ans de la BICICI

◀ Mr Richmond accueille
Mr Gervais Koffi Gadeau,
Grand Chancelier
de l'Ordre national de Côte d'Ivoire



▶ Mr Peter, directeur des
Risques et Mr Ange Koffy,
directeur d'Exploitation





Inauguration de la cité de Yopougon

▲ Mr Vané Bi Tra, ministre du Travail



1993

► Mr Joachim Richmond, banquier africain de l'année



▼ Mr Vittori décoré par Mr Henri Konan Bédié



► Fête de village à Niablé, Abengourou, lors de la Coupe nationale du progrès, sponsorisée par la BICICI



▼ Mr Charles Beuhon, DGA BICICI, Mr Amichia René, DG du Crédit de CI et Mr Oua Gabriel, administrateur BICICI



▲ MM Niamien N'Goran, Richmond, Mathieu Ekra, Lozano et Denis



◀ Mr Charles Donwahi, administrateur BICICI

1962-2012

50 ANS DE BICICI



Les 30 ans de la BICICI

▲ Mr Ange Koffi et Mr Daniel Kablan Duncan, Premier Ministre de Côte d'Ivoire
 ◀ Coupure du ruban par MM Auguste Denise, Konan Lambert, Mamadou Coulibaly et Henri Konan Bédié

2011

- ▼ Les administrateurs lors de l'AG BICICI du 27.09
- ▼▼ Les administrateurs et les actionnaires BICICI lors de l'AG



- ▼ Mr Charles Diby-Koffi, ministre de l'Économie et des Finances, et Mr Fabien Riguet, DG BICICI, lors de la signature de la convention AFD



- ▼ Mr Lamine Fadiga, ministre de la Marine, et Mr Richmond, lors de la Coupe interbanques

2002

- ▼ Mr Ange Koffi lors de la Coupe interbanques





BICICI Amie des Arts

◀ **2003**

1ère édition avec Mr Ange Koffy, PDG BICICI, et Mr Michel Lafont, DGA BICICI

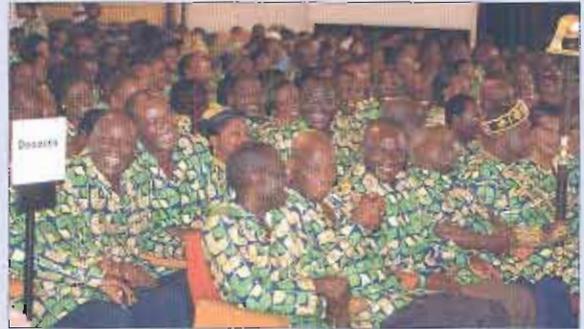
▼ **2009**

Mr Jean-François Fichaux, DG BICICI, et Mr Dagobert Banzio, ministre de la Jeunesse et des Sports



Cérémonies de décoration des collaborateurs BICICI

▼ 2007 ▼▼ 2009



Tournois de golf BICICI

▼ 2003 ▼▼ 2008



▶ Mr Jean-Jacques Santini, membre du Comité de direction des filiales, remet le Prix de l'Innovation BNP Paribas à la BICICI.



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



Fabien RIGUET et Seydou Elimane DIARRA

Seydou Elimane DIARRA

Président du Conseil
d'Administration

Jacques-Henri WAHL

Conseiller du Président
du Groupe BNP Paribas
Administrateur

Jean-François FICHAUX

Responsable Afrique Océan Indien
BNP Paribas
Administrateur

Amadou KANE

Président-Directeur Général
de la BICIS
Administrateur

Fabien RIGUET

Administrateur-Directeur Général

Pathé DIONE

Administrateur

Gérard MANGOUA

Administrateur

Philippe SECHAUD

Administrateur

BNP PARIBAS/BDDI Participations

Représentée par Jean-Paul PICOT
Adjoint au Responsable Afrique
Océan Indien de BNP Paribas
Administrateur

PROPARCO

Représentée par Julien LEFILLEUR
Représentant Régional
Afrique de l'Ouest
Administrateur



LE COMITÉ EXÉCUTIF



Debout, de gauche à droite : Jean-Michel PAPIN - Sigvercho KIGNAMAN-SORO - Yao KOUASSI - Fabien RIGUET - Denis RUBRICE - Eric N'KOUMO-MOBIO - Abou FADIGA
Assis : Liliane Sanogo - Kadiatou SISSOKO - Nina Fatim FADIGA

Fabien RIGUET

Administrateur-Directeur Général

Yao KOUASSI

Directeur Général Adjoint

Sigvercho KIGNAMAN-SORO

Directeur de l'Audit

Eric N'KOUMO-MOBIO

Directeur Clientèle des Particuliers
et Professionnels

Jean-Michel PAPIN

Directeur de la Clientèle Entreprises
et Institutionnels

Denis RUBRICE

Secrétaire Général

Abou FADIGA

Directeur Juridique et Fiscal

Kadiatou SISSOKO

Directeur des Ressources Humaines

Nina Fatim FADIGA

Directeur de la Conformité

Liliane SANOGO

Responsable de la Communication

LES CHIFFRES CLÉS

Moyens

En millions de FCFA	31/12/08	31/12/09	31/12/10	31/12/11
Fonds propres bruts	30 810	32 190	38 705	38 332
Effectifs	525	515	515	490
Nombre de sièges	29	31	31	31
Dont fermées	4	4	4	8 (*)

(*) dont 4 fermées depuis 2002 en zone CNO et 04 fermées temporairement en 20011 pour renovation

Activité

En millions de FCFA	31/12/08	31/12/09	31/12/10	31/12/11
Total du bilan	324 912	322 767	362 673	383 099
Ressources totales	263 549	256 621	293 572	314 371
- dont dépôts de la clientèle	262 004	254 849	292 018	309 206
Emplois totaux	257 826	265 925	295 349	295 349
- dont crédits à la clientèle	214 221	200 318	220 976	212 316
Créances sur l'État (obligations - crédits CMT)	19 971	18 788	23 264	21 594

Résultats

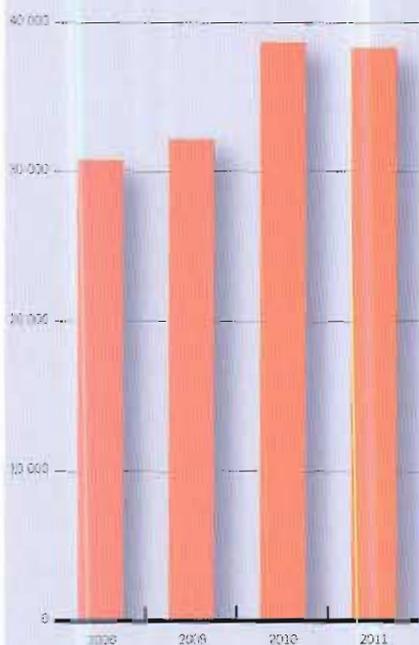
En millions de FCFA	31/12/08	31/12/09	31/12/10	31/12/11
Produit net bancaire	27 623	28 203	28 438	25 441
- Marge nette d'intérêts (VAC)	15 977	16 510	16 757	16 601
- Commissions nettes et divers	11 646	11 693	11 680	8 840
Frais de gestion totaux	18 454	19 569	19 452	20 384
- Frais généraux d'exploitation	16 184	17 693	17 466	18 126
- Amortissements	2 270	1 876	1 986	2 258
Résultat brut d'exploitation	9 169	8 634	8 986	5 057
Résultat net	8 137	9 596	800	2 254

Ratios

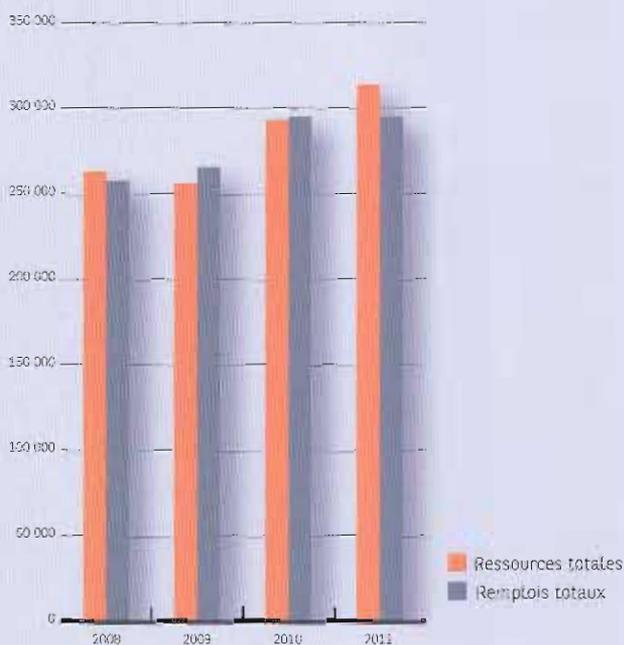
	31/12/08	31/12/09	31/12/10	31/12/11
Ratio de solvabilité (Fonds propres/Risques)	11,6 %	12,4 %	13,5 %	14,1 %
- Fonds propres effectifs	30 472	31 659	36 267	36 398
- Total Risques pondérés	262 600	255 230	269 571	258 803
Coefficient de Liquidité	77,0 %	89,0 %	94,0 %	104,0 %
Structure du produit net bancaire	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %
- Marge nette d'intérêts	57,8 %	58,5 %	58,9 %	65,3 %
- Commissions nettes et divers	42,2 %	41,5 %	41,1 %	34,7 %
Rentabilité				
- Coefficient d'exploitation	66,8 %	69,4 %	68,4 %	80,1 %
- Rentabilité des capitaux propres	26,4 %	29,8 %	2,1 %	5,9 %
- Résultat net par action	4 882	5 757	480	1 353



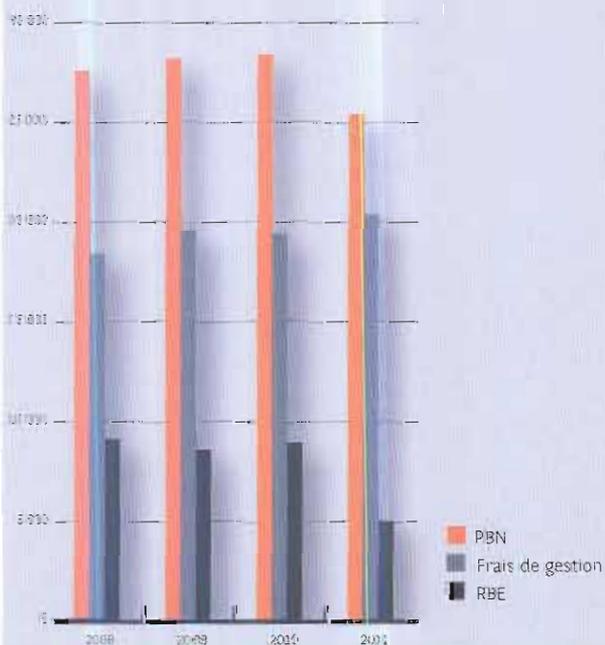
Fonds propres bruts



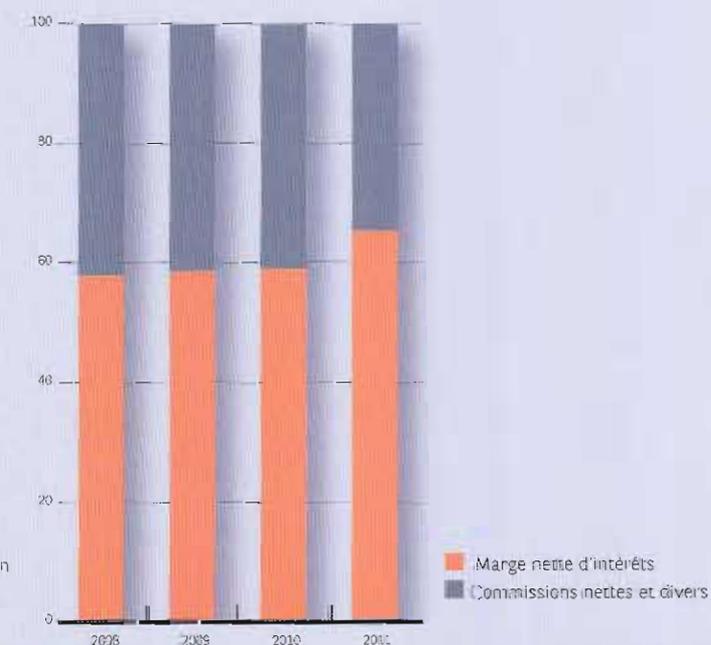
Activité



PNB - Frais de gestion - RBE



Structure du produit net bancaire



RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

▼ 1953

Succursale d'Abidjan,
entrée principale

➤ Perspectives économiques



“L'année 2011 aura été marquée par un environnement extrêmement difficile tant au niveau international avec une économie mondiale moins dynamique qu'au niveau local subissant la crise postélectorale. Cette dernière a ainsi entraîné une récession importante de l'économie ivoirienne en plus des traumatismes subis par les populations.”

L'ÉCONOMIE MONDIALE

L'économie mondiale a connu en 2011 une croissance de 3,8 % moins vigoureuse après une hausse de 5,2 % en 2010. Les effets d'une économie américaine qui tarde à retrouver une croissance robuste et son rôle de locomotive de l'économie mondiale, la crise des dettes souveraines en Europe ajoutés aux catastrophes naturelles du début d'année (Australie, Japon, etc.) et aux troubles sociopolitiques dans certains pays du monde arabe, sont à l'origine de cette tendance qui semble durer. La croissance mondiale devrait de nouveau ralentir en 2012 avec une prévision de 3,3 %.

Aux États-Unis, la croissance du PIB a été moindre passant de 3,0 % en 2010 à 1,8 % en 2011. Marqué par un calendrier électoral influençant de plus en plus les décisions et une chambre des députés dans l'opposition, le gouvernement a vu ses marges de manœuvre limitées pour lancer une politique de relance efficace. Les discussions et le quasi-blocage qui s'en sont suivis sur le refinancement du déficit budgétaire au milieu de l'année ont été les symboles des difficultés de l'Administration Obama à avoir un réel impact sur la relance économique. De plus, l'économie américaine, traditionnellement tirée par une consommation forte s'appuyant sur l'endettement des ménages n'a pas encore su trouver de nouveaux relais de croissance. En 2012, la croissance estimée à 1,8 % devrait de nouveau être insuffisante pour réduire durablement le chômage.

Dans la zone Euro, l'économie connaît également un ralentissement passant d'une croissance de 1,9 % en 2010 à 1,6 % en 2011. Ce tassement s'explique par l'aggravation de la crise de la dette et les politiques budgétaires restrictives mises en place dans de nombreux pays réduisant tout espoir de croissance forte dans l'immédiat. En effet, le manque de confiance des marchés financiers a contraint les états à mesurer leur endettement et à entamer d'importantes réformes pour réduire les dépenses et les déficits budgétaires. Les chantiers à mener étant encore très nombreux, un retour rapide à une croissance soutenue reste peu probable, le FMI prévoyant même une récession de 0,5 % en 2012.

La Chine, devenue la deuxième puissance économique mondiale, continue de tirer la croissance mondiale. Son économie a ainsi maintenu un taux de croissance de 9,2 % en 2011 contre 10,4 % l'année précédente. La faiblesse des débouchés en raison des difficultés des économies américaines et européennes a cependant légèrement pesé sur la croissance. Les risques inflationnistes et l'éclatement potentiel de la bulle immobilière restent cependant des sujets d'inquiétude pour les années à venir en plus d'une faiblesse de la demande extérieure. Ainsi, les prévisions tablent pour une croissance 2012 de 8,2 %.



▲ 1953

Succursale d'Abidjan, entrée principale

▼ 1960

Succursale d'Abidjan, entrée principale

Au sein des pays émergents, la croissance économique reste solide en dépit d'un ralentissement passant de 7,3 % en 2010 à 6,2 % subissant principalement la faiblesse des exportations vers les pays développés.

Croissance et perspectives de l'économie mondiale

en %	2009	2010	2011	2012(p)
Production mondiale	-0,8	5,2	3,8	3,3
Économies avancées	-3,2	3,2	1,6	1,2
États-Unis	-2,5	3,0	1,8	1,8
Zone Euro	-3,9	1,9	1,6	-0,5
Japon	-5,3	4,4	-0,9	1,7
Royaume-Uni	-4,8	2,1	0,9	0,6
Canada	-2,6	3,2	2,3	1,7
Autres pays avancés	-1,3	5,8	3,3	2,6
Pays émergents et économies en développement	2,1	7,3	6,2	5,4
Afrique	1,9	4,9	3,7	5,8
Afrique subsaharienne	1,6	5,3	4,9	5,5
Russie	-9,0	4,0	4,1	3,3
Chine	8,7	10,4	9,2	8,2
Inde	5,7	9,9	7,4	7,0
Brésil	-0,4	7,5	2,9	3,0

Source : FMI



LA ZONE UEMOA

Inévitablement marquée par la crise politique en Côte d'Ivoire, principale économie de la sous-région, la croissance économique au sein de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) s'est contractée à 1,2 % contre 4,5 % en 2010.

Dans ce contexte, le taux d'inflation annuel moyen s'est élevé à 3,9 %, contre 1,4 % en 2010, imputable essentiellement au renchérissement des produits alimentaires importés, à la hausse des prix des services notamment ceux des transports, de la restauration et des prix des carburants.

Pour 2012, avec une stabilité retrouvée en Côte d'Ivoire et dans l'ensemble de la sous-région, la croissance attendue devrait se situer aux environs de 6,4 % selon la BCEAO.

LA CÔTE D'IVOIRE

Même si la crise a finalement été de durée limitée, elle aura eu de graves conséquences sur les plans sociaux, humanitaires, sécuritaires et économiques du pays.

Dans un environnement de quasi-guerre civile au premier semestre, le taux de croissance du PIB s'est finalement établi à -5,1 % en 2011 contre 2,4 % l'année précédente.

▲▲ 1971

Succursale d'Abidjan, entrée principale

▲ 1974

Succursale d'Abidjan, intérieur entrée principale



Les guichets de la clientèle privée



La production au sein du secteur primaire a cru de 1,7 % contre 6,4 % en 2010. Ce ralentissement est principalement dû aux contre-performances des secteurs du café (-75,9 %), du caoutchouc (-3,5 %), et de l'anacarde (-21,8 %), qui s'expliquent respectivement par l'abandon d'une partie des récoltes et les difficultés liées à la commercialisation. À l'inverse, les secteurs du sucre et de l'huile de palme ont compensé la faiblesse des autres activités agricoles avec des croissances de respectivement +27,6 % et 20 %. La campagne cacaoyère, quant à elle, restera historique avec une augmentation de la production de +20,8 % approchant les 1 500 KT provenant des conditions pluviométriques favorables.

Le secteur secondaire a pour sa part fortement subi l'environnement national avec une forte contraction de la production, -9,7 % en 2011 contre une hausse de 4,7 % en 2010. En effet, de nombreuses usines ont été obligées d'arrêter leurs activités en raison de la forte insécurité, de l'impossibilité de s'approvisionner du fait de l'embargo international sur le Port autonome d'Abidjan et de payer les fournisseurs à l'étranger.

Les effets ont été les mêmes concernant les activités du secteur tertiaire qui ont régressé de 12,7% en 2011.

Dans ce contexte de crise, le niveau général des prix a connu une hausse de 5,5 % en moyenne. Cette augmentation s'est surtout concentrée sur le premier semestre.

Contributions sectorielles à la croissance du PIB

Taux de croissance %	2008	2009	2010	2011
PIB total	2,3	3,8	2,4	-5,8
Secteur primaire	-1,0	-1,1	6,4	1,7
Secteur secondaire	3,7	1,5	4,7	-9,7
Secteur tertiaire	3,2	5,0	2,7	-12,7
Consommation finale	3,1	0,5	5,1	-5,5
Exportations de biens	-1,1	11,4	10,0	-3,2
Importations de biens	2,4	5,9	9,4	-8,6

Source : Ministère de l'Économie et des Finances

Évolution des produits du secteur primaire de 2008 à 2011

Production (en milliers de tonnes)	2008	2009	2010	2011
Café	68,0	144,7	93,8	22,0
Cacao	1 137,5	1 304,5	1 225,0	1 480,5
Bananes	293,7	289,6	271,1	263,1
Coton graine	125,2	140,6	185,3	216,0
Huile de palme	324,0	340,7	450,0	540,0
Sucre	161,1	168,4	187,0	238,6
Caoutchouc	202,7	226,0	211,5	205,1
Anacarde	312,3	340,0	313,7	257,0
Pétrole (en milliers de barils)	16 519,5	18 742,0	10 751,1	9 359,6
Gaz (en millions de m ³)	1 547,1	1 450,6	43,7	42,1
Or (en kg)	2 883,6	7 054,9	3 680,3	9 422,7

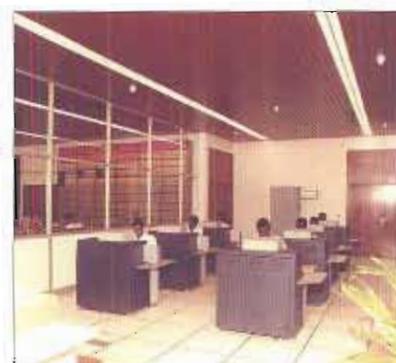
Source : Ministère de l'économie et des finances

1974

Succursale d'Abidjan, le centre comptable



Succursale d'Abidjan, cellule mécanographique



Le budget 2011 s'équilibre en recettes et en dépenses à FCFA 3 050,4 milliards en hausse de 5,3 % par rapport au précédent budget (FCFA 153,4 milliards). Cette croissance s'explique par la nécessité d'honorer les engagements de la dette publique notamment extérieure, en vue de l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative du programme des pays pauvres très endettés (PPTE), mais aussi par les exigences de la reconstruction post-crise dans la perspective de la relance économique.

Les recettes ont essentiellement reposé sur les efforts de recouvrement de la fiscalité intérieure qui représente 68,4 % des ressources budgétaires.

Quant aux dépenses, constituées du service de la dette publique pour 42,3 %, des charges de personnel pour 23,8 %, des autres charges de fonctionnement des services pour 22,7 % et des dépenses d'investissement pour 11,2 %, elles ont été établies en tenant compte des actions prioritaires du gouvernement contenues en partie dans le Programme présidentiel d'urgence (PPU), la construction et la réhabilitation des infrastructures.

Évolution du budget de l'État

En milliard de FCFA	2008	2009	2010	2011
Recettes totales	2 170,1	2 161,8	3 074,5	3 050,4
Recettes intérieures	1 994,4	1 958,7	2 598,2	2 086,2
Recettes extérieures	175,7	203,1	476,4	964,2
Dépenses ordinaires	1 326,9	1 365,6	1 523,3	1 418,9
Dépenses d'investissement	317,9	329,3	420,4	340,1
Service de la dette	534,5	413,1	981,9	1 291,5
Dette intérieure	157,9	368,4	490,2	914,2
Dette extérieure	376,6	44,7	491,7	377,3

Source : Ministère de l'Économie et des Finances



▲ 1974

Succursale d'Abidjan,
le hall et les guichets

“ Dans un environnement enfin stabilisé, le FMI prévoit une croissance ivoirienne de plus de 8 % pour l'exercice 2012. La réalisation du point d'achèvement dans le cadre du PPTE sera un élément essentiel de l'accélération de l'activité économique. ”



➤ Les résultats à fin décembre 2011

▼ 1962

Succursale d'Abidjan, le hall et les guichets



“ L'exercice 2011 restera comme historique pour les activités bancaires. En effet, au paroxysme de la crise postélectorale, la situation présentait un tel niveau d'insécurité physique et réglementaire qu'il n'était plus possible d'assurer un service minimum à la clientèle dans des conditions acceptables. La BICICI a donc été contrainte, à l'instar des autres banques, d'arrêter ses activités pendant plus de deux mois et demi. Cette inactivité a inmanquablement eu des répercussions importantes sur le chiffre d'affaires.”

Dans cette période sombre, qui a vu les locaux de la Banque occupés illégalement, les équipes commerciales de la BICICI n'ont eu de cesse d'expliquer la situation à la clientèle de manière transparente et d'essayer d'apporter des solutions avec l'aide du groupe BNP Paribas présent dans la sous-région.

Au lendemain de cette crise, début mai, la BICICI a déployé d'importants moyens pour permettre la remise en route dans les meilleures conditions du système d'information endommagé lors de l'occupation. Dès la mi-juillet, l'ensemble des services était de nouveau totalement opérationnel.

Soucieuse d'être au plus proche des besoins de la clientèle en cette période de sortie de crise et d'accompagner les efforts du pays dans la reconstruction, la BICICI a été la seule banque à lancer une campagne de crédit à taux zéro devant permettre aux ménages de trouver une solution à leurs préoccupations immédiates. Cette aide, bien perçue des populations, a rencontré un réel succès.

Parallèlement, un important financement de plus de FCFA 32 Mds a été arrangé par la BICICI dans le courant de l'automne, en faveur de l'État dans le but d'assurer le paiement d'arriérés au profit de fournisseurs contribuant ainsi à la relance de l'économie nationale.

Ainsi, la BICICI forte de ses positions dans le marché Ivoirien et consciente de son rôle citoyen a affiché à travers des actes forts son intention d'être un acteur majeur de la reconstruction de la Côte d'Ivoire en accompagnant tous les acteurs économiques de la clientèle des particuliers à l'État en passant par les artisans, les PME-PMI et les grandes entreprises.



▲ 1974

Agence d'Abidjan Treichville, le hall et les guichets



Façade de l'agence de Treichville

ACTIVITÉS DE CAPITAUX

Évolution des emplois

Volumes en point de passage des emplois clientèles

Dans le contexte difficile décrit précédemment, le volume de nos engagements au 31/12/2011 baisse de 3,91 %. Cette évolution est surtout la conséquence d'une diminution des encours (-5,7 %) sur la clientèle des entreprises, conséquence directe de la crise postélectorale laissant un niveau exceptionnellement élevé des encours courts termes fin 2010 et d'une demande d'investissements atone sur le second semestre 2011. À l'inverse, tirés principalement par les opérations commerciales, « crédits à taux zéro » lancé en juin et juillet et les actions de rentrée, les encours sur la clientèle des particuliers s'accroissent de 7,3 %.

(en millions de FCFA)	2010	2011	Variation	%
Clientèle Entreprises & Institutionnels	190 765	179 889	-10 876	-5,70
Clientèle Particuliers & Professionnels	30 211	32 427	2 216	7,34
Total emplois	220 976	212 316	-8 660	-3,92

La hausse importante des volumes de crédits sur l'État trouve son origine dans la mise en place du financement consenti dans le cadre du paiement des arriérés aux entreprises. La part finale de la BICICI a été de FCFA 12 Mds.

(en millions de FCA)	2010	2011	Variation	%
État de CI	12 710	21 594	8 884	69,90

En tenant compte, des titres obligataires et des bons du Trésor détenus, les engagements globaux sur l'État ivoirien s'élèvent à FCFA 37,6 Mds.

Volumes moyens des emplois clientèles

Les encours moyens sont quant à eux en croissance de 7,39 %. L'essentiel de cette évolution provient de la clientèle des entreprises en raison des retards dans le dénouement des concours bancaires liés au financement de la campagne 2010-2011 du café-cacao. Tirant profit de la dynamique commerciale instaurée sur la clientèle des particuliers et des professionnels, les encours moyens sur cette catégorie de clients croissent de 10,91 %.

(en millions de FCA)	2010	2011	Variation	%
Clientèle Entreprises & Institutionnels	158 852	169 685	10 833	6,82
Clientèle Particuliers & Professionnels	25 841	28 661	2 819	10,91
Total emplois	184 693	198 346	13 653	7,39

Dans un environnement toujours très concurrentiel, les prix pratiqués par la BICICI sont restés stables préservant les marges.



▲ Le centre de formation

▼ **1974**
Succursale d'Abidjan Vridi
▼▼ Succursale d'Abidjan boulevard de Marseille



Évolution des ressources

Volumes en point de passage des ressources clientèles

À la sortie de la crise, la Banque a profité de son image de solidité et de sérieux pour capter de nouvelles ressources. Ainsi, les volumes globaux au 31/12/2011 sont en hausse de 5,9 %.

La clientèle des entreprises a été le principal moteur de cette croissance avec une augmentation globale de 16,5 % qui se décompose de la manière suivante :

- +15,5 % pour les ressources à vue
- +21,8 % pour les ressources rémunérées.

Concernant la clientèle des particuliers et professionnels, le deuxième semestre 2011 aura permis de gagner de nouveaux clients (+6 000) assurant une hausse des ressources de 2,08 %. Cette évolution a surtout été marquée par la croissance des ressources à vue +10 %.

(en millions de FCFA)	2010	2011	Variation	%
Clientèle «Entreprises & Institutionnels»	94 024	109 532	15 508	16,49
Clientèle « Particuliers & Professionnels»	186 616	190 506	3 890	2,08
Autres ressources non rémunérées	11 378	9 168	-2 210	-19,42
Total ressources	292 018	309 206	17 188	5,89

Volumes moyens des ressources clientèles

Profitant de l'afflux de capitaux dans une optique de placement refuge, les encours moyens ont évolué de 6,64 % en 2011.

(en millions de FCA)	2010	2011	Variation	%
Clientèle «Entreprises & Institutionnels»	91 336	98 852	7 516	8,23
Clientèle « Particuliers & Professionnels»	174 503	184 648	10 145	5,81
Total ressources	265 839	283 500	17 661	6,64

Dans le cadre de sa politique de maîtrise des coûts, la BICICI reste vigilante à ne pas participer à la surenchère pratiquée par d'autres établissements bancaires. Ainsi, le coût global des ressources est resté quasi stable d'une année sur l'autre.

Évolution des parts de marché

Dans cet environnement difficile de reprise, les parts de marché se sont légèrement effritées.

Position de place (en %)	Déc-09	Déc-10	Déc-11
Part de marché dépôt clientèle	10,9	10,5	9,2
Part de marché emplois clientèle	10,6	10,6	10

Source APB-CI



▲ 2011

▲ Agence Abidjan Cocody Cité des Arts

▲▲

▲▲ Agence Abidjan Abobo



ÉVOLUTION DU RÉSULTAT

Évolution du produit net bancaire (PNB)

Profitant d'une organisation modifiée de la gestion de la trésorerie de la Banque mise en place dans la deuxième partie de l'année, les premiers résultats sur les **activités interbancaires** sont positifs avec une augmentation des revenus de 32 %. Ajoutée à des encours moyens qui s'accroissent sans dégradation de la rentabilité d'intermédiation, la **marge sur capitaux** évolue ainsi de 5,76 %.

Les **revenus du portefeuille titres**, aujourd'hui composé principalement d'engagement sur l'État ivoirien, à la suite de nombreuses cessions de participations détenues dans des entreprises du secteur privé ces dernières années, sont en régression de 26,94 %. En neutralisant une plus-value de cession exceptionnelle de FCFA 792 millions réalisée en 2010, les revenus seraient en hausse de 3,33 %. Impactés par la fermeture de la Banque, les revenus issus des activités de **crédit-bail et de change** sont respectivement en diminution de -15,12 % et -23,18 %.

La valeur ajoutée sur capitaux (VAC) recule finalement très légèrement de 0,93 %.

Les **commissions nettes** sont en baisse significative de 24,32 % (FCFA -2,8 Mds) conséquence de l'absence totale de facturation des services pendant la période d'inactivité de la Banque.

Au final, le produit net bancaire est en diminution de 10,54 % (FCFA -3 Mds).

(en millions de FCFA)	2010	2011	Variation	%
PNB global	28 437	25 441	-2 997	-10,54
Dont opération de trésorerie et interbancaire.	347	458	111	31,99
Dont revenu du portefeuille titres	2 613*	1 909	-704	-26,94
Dont VAC	16 757	16 602	-156	-0,93
Dont commissions nettes	11 680	8 839	-2 841	-24,32

* Dont une plus-value de cession de titres de 792 millions

Évolution des frais de gestion

Les **frais de personnel** croissent de 3,10 % en raison principalement du doublement des droits à congés qui n'ont pu être pris.

Les **autres frais généraux** sont également en hausse de 4,34 % du fait plus particulièrement des frais informatiques et des charges liées à la contribution de la BICICI à la mise en place de centres de services partagés avec les autres filiales du groupe dans la sous-région.

En dépit du faible niveau des investissements en 2011, les **dotations aux amortissements** s'accroissent de 13,70 % sous l'effet des importants chantiers réalisés au cours du dernier trimestre 2010 afin de faire évoluer le système d'information ATLAS II V400.

▼ 2011

Agence de Ferkessedougou



Dans ces conditions, les frais de gestion augmentent au final de 4,79 %.

(en millions de FCFA)	2010	2011	Variation	%
Frais de gestion totaux	19 452	20 384	932	4,79
Dont frais de personnel	7 881	8 125	244	3,10
Dont autres frais généraux	9 585	10 001	416	4,34
Dont dotation aux amortissements	1 986	2 258	272	13,70

Évolution du résultat brut d'exploitation (RBE)

En conjuguant une baisse des revenus et une hausse des frais de gestion, le résultat brut d'exploitation s'est dégradé de 43,73 % soit une baisse de FCFA 3,9 Mds.

(en millions de FCFA)	2010	2011	Variation	%
RBE	8 986	5 057	-3 929	-43,73

Évolution du coût du risque

La conjoncture 2011 a entraîné une détérioration de la situation financière de quelques clients nous obligeant à déclasser certains risques. Nos encours douteux ont ainsi augmenté de 7,47 %. Cependant, le taux de couverture reste à un niveau très rassurant de 92,63 % bien supérieur à la moyenne de la place.

(en millions de FCFA)	2010	2011	Variation	%
Créances douteuses et litigieuses	30 366	32 634	2 268	7,47
Provisions sur créances douteuses et litigieuses	28 746	30 228	1 482	5,16
Montant net	1 619	2 406	787	48,61

Dans ces conditions, le coût du risque est passé de FCFA 622 millions en 2010 à FCFA 1,66 milliards en 2011, soit une hausse de 167,5 %.

(en millions de FCFA)	2010	2011	Variation	%
Dotations aux provisions pour risques spécifiques	- 1 495	- 2 065	- 570	7,48
Abandons de créances irrécupérables	- 108	- 69	+ 39	4,54
Reprises de provisions et autres récupérations	981	470	- 511	- 52,09
Montant net	- 622	- 1 664	- 1 042	167,52



▲ **2011**

▲ Agence Abidjan Treichville

▲▲

▲▲ Agence Abidjan Port Bouët

➤ Les résultats à fin décembre 2011



Évolution du résultat courant, du résultat net avant impôts (RNAI) et du résultat net

Le résultat courant ressort en baisse de 59,52 %.

L'ensemble des coûts exceptionnels (FCFA 1,5 Mds) liés à la crise directement supportés par la Banque a été couvert par une reprise sur le fonds pour risques bancaires généraux (FRBG). Les produits et charges exceptionnelles moins pénalisantes qu'en 2010 (-83,6 %) intègrent cependant une provision supplémentaire de FCFA 859 millions afin de reconstituer le FRBG et de respecter la permanence des méthodes. Le FRBG s'élève dorénavant à FCFA 5,65 Mds contre FCFA 6,24 Mds en 2010.

Dans ces conditions, le résultat net avant impôt s'améliore quant à lui de FCFA 260 millions (+12,31 %).

Au final, le résultat net de la BICICI s'établit à FCFA 2,25 Mds en hausse de 181,79 %.

(En millions de FCFA)	2009	2010	Variation	%
Résultat courant	8 394	3 398	-4 996	-59,52
RNAI	2 110	2 369	260	12,31
Résultat net	800	2 255	1 455	181,79

RÉPARTITION DU RÉSULTAT 2011

Le résultat net comptable s'élève à FCFA 2 254 394 881 ce qui augmenté du report à nouveau de l'exercice précédent de FCFA 36 782 578 se traduit par un bénéfice disponible de FCFA 2 291 177 459.

Le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale l'affectation de ce bénéfice comme suit :

- Dotation de 15 % à la réserve spéciale (art 27 de la loi bancaire) soit FCFA 338 159 232
- Distribution définitive de FCFA 1 916 667 050 soit un dividende brut de FCFA 1 150 par action représentant 11,5 % du nominal de l'action
- Mise en report à nouveau de FCFA 36 351 177

PERSPECTIVES 2012

En dépit d'une normalisation de la situation générale dans le pays, l'activité économique est restée relativement atone sur les premiers mois de l'année 2012. Un certain attentisme perdure chez les opérateurs économiques. Les perspectives restent donc aléatoires dans un environnement rendu encore plus concurrentiel faute de nombreux projets d'investissement à très court terme. Cependant, forte de sa trésorerie et des fondamentaux sains de son bilan, la BICICI entend être un acteur majeur de la reconstruction du pays.

▼ 2011

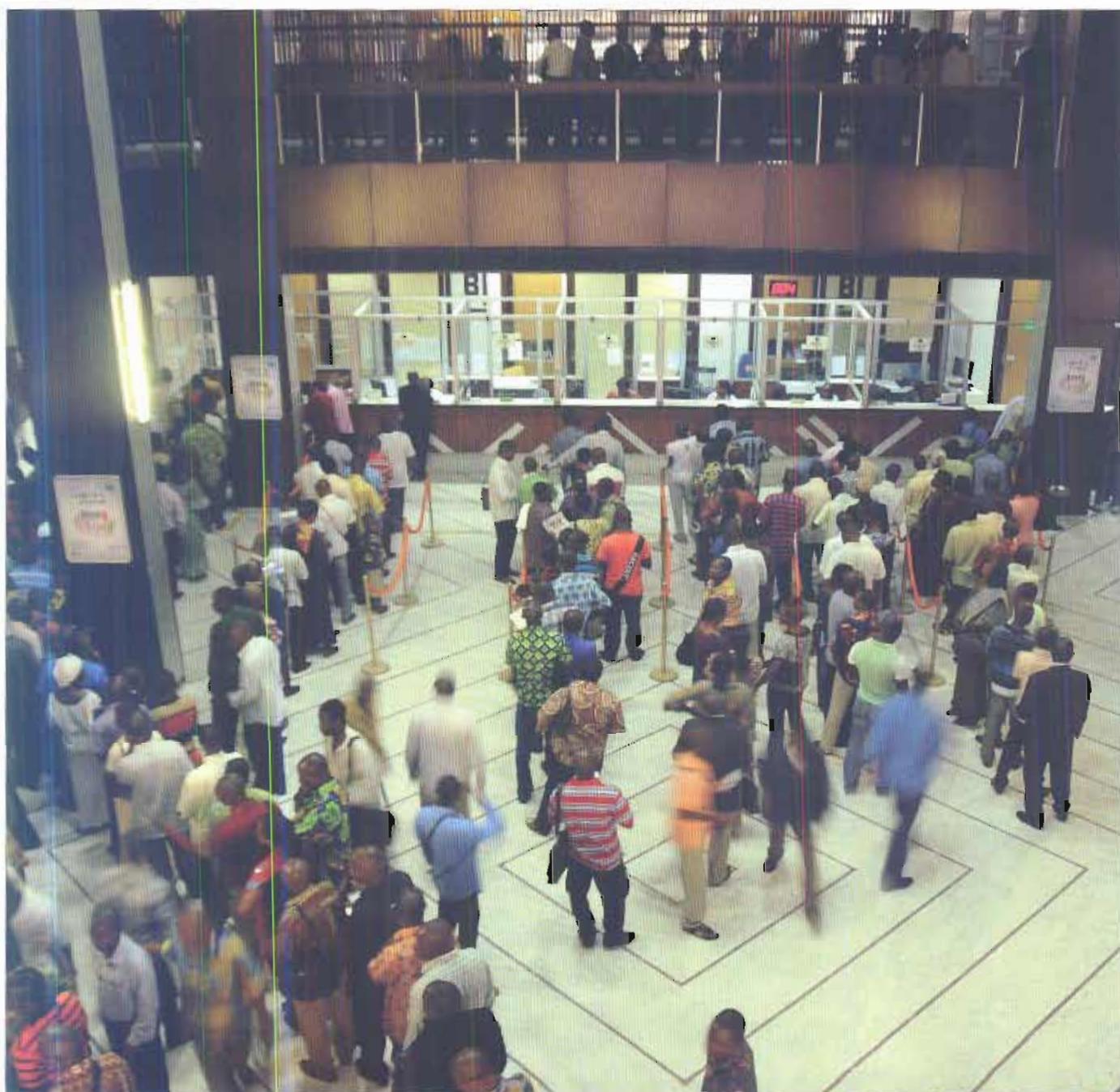
Agence Abidjan Yopougon



RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ET RÉOLUTIONS

▼ **2011**

Succursale d'Abidjan,
le hall en période de fin de mois





➤ Rapport général

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale et en application de l'article 45 de l'ordonnance n° 2009-385 portant réglementation bancaire du 1^{er} décembre 2009, nous vous présentons notre rapport sur :

- le contrôle des comptes annuels de la Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie de la Côte d'Ivoire (BICICI) tels que joints au présent rapport ;
- les vérifications relatives au fonctionnement des organes sociaux et du contrôle interne ;
- le respect de la réglementation bancaire ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi ;

relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration de votre Banque. Notre responsabilité est, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels.

Opinion sur les comptes annuels

À l'exception des situations décrites dans les paragraphes 1.1 à 1.3 ci-dessous, nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en Côte d'Ivoire. Ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondage, les éléments probants justifiant les données contenues dans les comptes. Il consiste également à évaluer les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes annuels et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Confirmations bancaires non reçues

À la date de ce rapport, nous n'avons pas reçu les réponses aux demandes d'informations et de confirmations de soldes adressées à dix (10) établissements bancaires avec lesquels la banque est en relation d'affaires.

Créances douteuses non provisionnées

Les engagements de la Banque au 31 décembre 2011 comportent 3 488 clients débiteurs déclassés en créances douteuses et non provisionnées, pour un montant total de FCFA 1 132 millions. À la date du présent rapport, les conclusions définitives des analyses de ces comptes par la Direction générale n'ont pas été mises à notre disposition.

Écarts non justifiés entre le fichier des immobilisations et la comptabilité

La valeur nette comptable des immobilisations figurant dans les états financiers de la Banque est supérieure de FCFA 4 285 millions à la valeur correspondante telle qu'elle ressort du fichier des immobilisations de la Banque au 31 décembre 2011. Nous avons compris qu'un projet d'inventaire des immobilisations est en cours, à l'issue duquel les immobilisations effectivement existantes et en service seront basculées dans un nouveau système de gestion des immobilisations à mettre en place.

Sous ces réserves, nous certifions que les comptes annuels ci-joints sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2011 ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la BICICI à la fin de cet exercice, conformément aux principes comptables édictés par le Plan comptable bancaire de l'Union monétaire ouest-africaine (UMOA) et aux prescriptions de la Banque centrale des états de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) en matière de présentation de comptes annuels.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants :

- Le fonds pour risques bancaires généraux (FRBG) constitué par la BICICI s'élève à FCFA 5 646 millions au 31 décembre 2011. La méthode de détermination est constante eu égard à celle utilisée à la clôture de l'exercice précédent, soit 3 % des encours de crédits sains et non souverains ;
- La provision pour indemnités de fin de carrière dont le solde s'élève à FCFA 2 248 millions au 31 décembre 2011 a été déterminée par une méthode actuarielle contrairement à l'exercice précédent où elle avait été déterminée sur la base de la convention collective. Les critères d'actualisation utilisés devront cependant être revus pour être adaptés au contexte de la Banque et aux normes en vigueur en Côte d'Ivoire.

➤ Rapport général

Fonctionnement des organes sociaux et du contrôle interne

Nous avons procédé, en application de la réglementation bancaire et conformément aux normes de la profession applicables en Côte d'Ivoire, aux vérifications relatives au fonctionnement des organes sociaux et du contrôle interne.

Les principaux axes d'améliorations identifiés sont relatifs aux points suivants :

Points relevés au cours de l'exercice

- Le suivi des créances rattachées aux crédits de la clientèle devrait être amélioré de façon à permettre une analyse nominative desdites créances.
- Les mises au rebut d'immobilisations devraient faire l'objet d'un constat d'huissier permettant de garantir la disposition qui en a été effectivement faite.
- L'intégralité des données nécessaires à l'évaluation des contrôles relatifs à l'exploitation informatique devrait être disponible auprès des services compétents de la banque.

Points relevés au cours des exercices précédents

- Le paramétrage du logiciel de gestion des immobilisations devrait être amélioré de sorte à permettre une édition du fichier des immobilisations ne reprenant pas les actifs cédés et mis au rebut sur des périodes antérieures. Nous avons compris qu'un projet d'inventaire des immobilisations est en cours à l'issue duquel, les immobilisations effectivement existantes et en service seront basculées dans un nouveau système de gestion des immobilisations à mettre en place.
- Les procédures de déblocage des crédits devraient être scrupuleusement respectées, en tenant compte notamment de la levée effective des conditions suspensives définies dans les autorisations de financements accordés par la Banque.
- Le manuel de procédures de la Banque devrait être actualisé, de sorte à comporter la description des procédures en vigueur au sein de la Banque, notamment en matière de gestion des engagements de la clientèle et de gestion du personnel.
- Un manuel de traitement automatisé des données comptables devrait être rédigé, pour tenir compte des recommandations formulées par les autorités bancaires, dans la lettre d'information PCB 95-01 du 27 mars 1995.
- Les informations et les documents contenus dans les dossiers individuels de la clientèle tenus auprès des gestionnaires de comptes (états financiers certifiés pour les entreprises, copies des garanties constituées, etc.), devraient être régulièrement mises à jour, de sorte à améliorer le suivi des clients et l'analyse périodique de leurs engagements.

- La politique de renforcement des garanties prises auprès de la clientèle devrait être poursuivie par la Banque, en privilégiant la constitution de sûretés réelles.

Respect de la réglementation prudentielle

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications relatives au respect de la réglementation bancaire.

À ce titre, nous relevons que, à l'exception du ratio de structure du portefeuille qui s'établit à 0,44 % au 31 décembre 2011 contre un minimum réglementaire de 60 %, la BICICI respecte tous les autres ratios prudentiels.

Par ailleurs, conformément à l'article 45 de l'ordonnance n° 2009-385 portant réglementation bancaire du 1er décembre 2009, nous avons vérifié les encours de crédits accordés aux personnes qui participent à la direction, à l'administration, à la gérance, au contrôle ou au fonctionnement de la Banque ainsi qu'aux entreprises privées dans lesquelles les personnes visées ci-dessus exercent des fonctions de direction, d'administration ou de gérance, ou détiennent plus du quart du capital social. Ces encours s'élèvent au 31 décembre 2011 à FCFA 4 772 millions, soit 13 % des fonds propres effectifs. Le plafond autorisé par la réglementation bancaire est de 20 %.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en Côte d'Ivoire, aux vérifications spécifiques prévues par la loi

Outre l'incidence éventuelle des faits exposés dans la première partie de ce rapport, la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels appellent de notre part l'observation suivante :

En application de la loi, nous vous signalons que le rapport de gestion du Conseil d'Administration ne fait pas de mention spécifique concernant la crise postélectorale qu'a connue la Côte d'Ivoire en 2011, ainsi que ses effets sur les activités de la banque.

Abidjan, le 4 juin 2012

Les commissaires aux comptes
PricewaterhouseCoopers
 Flan Oulai
 Expert comptable diplômé

Mazars Côte d'Ivoire
 Armand Fandohan
 Expert comptable diplômé

SUR LES CONVENTIONS VISÉES AUX ARTICLES 438 ET SUIVANTS DE L'ACTE UNIFORME DU TRAITÉ DE L'OHADA

Mesdames, Messieurs,

En application de l'article 440 de l'Acte uniforme de l'organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (OHADA) relatif au droit des Sociétés commerciales et du Groupement d'intérêt économique (GIE), nous vous présentons notre rapport spécial afférent aux opérations visées aux articles 438 et suivants dudit Acte, qui stipule que toute convention entre une société anonyme et l'un de ses administrateurs, directeurs généraux ou directeurs généraux adjoints, doit être soumise à l'autorisation préalable du Conseil d'administration.

Il en est de même des conventions auxquelles un administrateur ou un directeur général ou un directeur général adjoint est indirectement intéressé ou dans lesquelles il traite avec la société par personne interposée.

Sont également soumises à autorisation préalable du Conseil d'administration, les conventions intervenues entre une société et une entreprise ou une personne morale, si l'un des administrateurs ou directeur général ou directeur général adjoint de la société est propriétaire de l'entreprise ou associé indéfiniment responsable, gérant, administrateur général, administrateur général adjoint, directeur général ou directeur général adjoint de la personne morale contractante.

Cette réglementation n'est pas applicable aux opérations bancaires courantes.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en Côte d'Ivoire ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Par ailleurs, conformément à l'article 45 de l'ordonnance n° 2009-385 portant réglementation bancaire du 1^{er} décembre 2009, nous devons vous rendre compte des prêts et garanties consentis par la Banque à ses dirigeants, à ses principaux actionnaires ou associés ou aux entreprises privées dans lesquelles les personnes visées ci-avant exercent des fonctions de direction, d'administration ou de gérance, ou détiennent plus du quart du capital social.



Conventions conclues au cours de l'exercice 2011.

Au titre de l'article 440 de l'Acte uniforme de l'OHADA

En application de l'article 440 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, nous avons été informés des conventions suivantes conclues au cours de l'exercice 2011.

Convention de prestations de services de formation dans le cadre du Centre de service partagé (CSP Formation)

Administrateur concerné

BNP PARIBAS

Nature et objet

Le CSP Formation a pour responsabilité de définir et piloter la stratégie de formation des entités BICI de la zone Afrique francophone. Il a en charge l'organisation et l'animation des formations du périmètre Learning and Development (L&D) pour l'ensemble des pays, à l'exception des formations non régionalisables qui seront organisées par des relais locaux.

Modalités

Les coûts engendrés dans le cadre de ce CSP seront refacturés entre les pays concernés en fonction d'une clé de répartition basée sur le PNB et sur le nombre de formations réalisées. Les montants enregistrés dans les comptes de charge par la BICICI au titre de cette convention pour l'exercice 2011 s'élèvent à FCFA 11 millions.

Convention de prestations de services de monétique dans le cadre du Centre de service partagé (CSP Monétique)

Administrateur concerné

BNP PARIBAS

Nature et objet

Le CSP Monétique régionale prendra en charge les activités émission, gestion des GAB, gestion de la fraude et gestion des réclamations pour le compte des sites BNP PARIBAS de la zone UEMOA. L'objectif poursuivi est l'amélioration de la qualité de traitement, la réduction du risque opérationnel et la génération de gains économiques.

Modalités

Les coûts engendrés dans le cadre de ce CSP seront refacturés entre les pays concernés en fonction d'une clé de répartition basée sur le PNB global et sur le niveau d'activité de chacun des sites. Les montants enregistrés dans les comptes de charge par la BICICI au titre de cette convention pour l'exercice 2011 s'élèvent à FCFA 52 millions.

Convention de prestations de services de communication dans le cadre du Centre de service partagé (CSP Communication)

Administrateur concerné

BNP PARIBAS

Nature et objet

Le CSP Communication a en charge la définition et le pilo-

tage de la stratégie de communication régionale. Il assurera la mise en oeuvre des actions de communication à l'exception des activités non régionalisables qui seront prises en charge par des relais locaux sur les sites concernés.

Modalités

Les coûts de ce CSP seront refacturés entre les pays concernés en fonction d'une clé de répartition basée sur le PNB. Les montants enregistrés dans les comptes de charge par la BICICI au titre de cette convention pour l'exercice 2011 s'élèvent à FCFA 52,6 millions.

Convention de prestations de services de trésorerie-change dans le cadre du Centre de service partagé (CSP Trésorerie-change)

Administrateur concerné

BNP PARIBAS

Nature et objet

Le CSP Trésorerie-change a pour objet de piloter la trésorerie régionale, d'optimiser la gestion de la liquidité CFA et devises des BICI, d'optimiser la gestion du change à travers la consolidation des besoins en devises de la zone, de contrôler et de suivre cette activité. Il initie enfin une gestion actif – passif du bilan des BICI, en lien avec les sites.

Modalités

Ces coûts seront refacturés entre les BICI concernées en fonction d'une clé de répartition basée sur le PNB et sur le besoin net de financement. Les montants enregistrés dans les comptes de charges par la BICICI au titre de cette convention pour l'exercice 2011 s'élèvent à FCFA 30 millions.

Au titre de l'article 45 de l'ordonnance n° 2009-385 portant réglementation bancaire du 1^{er} décembre 2009

En application de l'article 45 de l'ordonnance n° 2009-385 portant réglementation bancaire du 1^{er} décembre 2009, nous vous informons que les en-cours des prêts ou garanties consentis au cours de la période par la BICICI à ses dirigeants, à ses principaux actionnaires, ainsi qu'aux entreprises privées dans lesquelles les personnes visées ci-dessus exercent des fonctions de direction, d'administration ou de gérance, ou détiennent plus du quart du capital social, s'élèvent globalement à FCFA 2 759 millions.

Conventions conclues au cours d'exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

Au titre de l'article 440 de l'Acte uniforme de l'OHADA

En application de l'article 440 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Convention de coopération technique avec BNP PARIBAS - BDDI PARTICIPATION

Administrateur concerné

BNP PARIBAS

Nature et objet

Assistance technique en faveur de la BICICI, à sa demande, selon le protocole d'accord du 11 octobre 2004 conclu entre la BICICI et BNP PARIBAS-BDDI PARTICIPATION.

Modalités

Aux termes de cette convention, les dépenses d'assistance technique engagées sont remboursées par la BICICI. Les montants enregistrés dans les comptes de charges par la BICICI au titre de cette convention, pour l'exercice 2011, s'élèvent à FCFA 1 043 millions.

Convention d'assistance technique avec BICI-BOURSE

Administrateur concerné

BICICI

Nature et objet

Assistance technique en faveur de BICI BOURSE, à sa demande, suivant le contrat d'assistance technique du 30 juin 1999.

Modalités

Au titre de cette convention, les dépenses d'assistance technique refacturées à BICI BOURSE pour l'exercice 2011 s'élèvent à FCFA 27,5 millions.

Convention de remboursement de frais relatifs aux administrateurs communs à la BICICI et sa filiale BICI BOURSE

Administrateur concerné

BICICI

Nature et objet

Remboursement par BICI BOURSE de frais et débours engagés par la BICICI.

Modalités

En application de cette convention, BICI BOURSE rembourse à la BICICI la quote-part de frais de tenue de Conseil d'Administration et d'Assemblée générale d'actionnaires. Au titre de cette convention, aucune refacturation n'a été faite au cours de l'exercice 2011.

Convention de service d'audit dans le cadre du Centre de service partagé (CSP Audit)

Administrateur concerné

BNP PARIBAS

Nature et objet

Cette convention fixe le principe et les modalités de remboursement des dépenses occasionnées par l'équipe centrale du hub, basée géographiquement à Dakar, au Sénégal, dans le cadre des prestations (missions) d'audit.

Modalités

La clé de répartition retenue est le PNB. Les montants enregistrés dans les comptes de charges par la BICICI au titre de cette convention pour l'exercice 2011 s'élèvent à FCFA 79 millions.

Convention de service d'analyse des risques dans le cadre du Centre de service partagé (CSP Risques)

Administrateur concerné
BNP PARIBAS

Nature et objet

Il a été créé une plateforme Risques, centre régional, à des fins de gestion du risque de crédit à l'échelle des BICI. L'équipe est basée géographiquement à Abidjan, en Côte d'Ivoire, et réalise des prestations pour le compte des BICI.

Modalités

Les coûts engendrés dans le cadre de cette plateforme sont refacturés entre les BICI concernées en fonction d'une clé de répartition basée sur le PNB et la volumétrie des dossiers entrants. Les montants enregistrés dans les comptes de charge par la BICICI au titre de cette convention pour l'exercice 2011 s'élèvent à FCFA 208 millions.

Convention d'assistance technique avec le CSP Risques

Administrateur concerné
BNP PARIBAS

Nature et objet

Assistance technique en faveur du CSP, à sa demande.

Modalités

Au titre de cette convention, les dépenses d'assistance technique refacturées au CSP Risques pour l'exercice 2011 s'élèvent à FCFA 35 millions.

Au titre de l'article 45 de l'ordonnance n° 2009-385 portant réglementation bancaire du 1^{er} décembre 2009

En application de l'article 45 de l'ordonnance n° 2009-385 portant réglementation bancaire du 1^{er} décembre 2009, nous vous informons que les en-cours des prêts ou garanties consentis au cours des exercices antérieurs par la BICICI à ses dirigeants, à ses principaux actionnaires, ainsi qu'aux entreprises privées dans lesquelles les personnes visées ci-dessus exercent des fonctions de direction, d'administration ou de gérance, ou détiennent plus du quart du capital social, s'élèvent globalement à FCFA 2 013 millions.

Abidjan, le 4 juin 2012

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers

Flan Oulaï

Expert comptable diplômé

Mazars Côte d'Ivoire

Armand Fandohan

Expert comptable diplômé



SUR LES RÉMUNÉRATIONS EXCEPTIONNELLES ET REMBOURSEMENTS DE FRAIS AU PROFIT DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions de l'article 432 de l'Acte uniforme de l'organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (OHADA) relatif au droit des Sociétés commerciales et du Groupement d'intérêt économique (GIE), nous vous présentons notre rapport spécial sur les rémunérations exceptionnelles ainsi que sur les remboursements de frais au profit des membres du Conseil d'administration de la Banque Internationale pour l'Industrie et le Commerce de la Côte d'Ivoire (BICICI) au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Nous n'avons pas été informés de rémunérations ou de remboursements de frais visés à l'article précité.

Abidjan, le 4 juin 2012

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers

Flan Oulaï

Expert comptable diplômé

Mazars Côte d'Ivoire

Armand Fandohan

Expert comptable diplômé

➤ Résolutions

À titre ordinaire

Première résolution

L'Assemblée générale ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'administration, approuve ledit rapport ainsi que le bilan et le compte de résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Deuxième résolution

L'Assemblée générale ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport général des commissaires aux comptes pour l'exercice 2011, prend acte et approuve ledit rapport.

Troisième résolution

L'Assemblée générale ordinaire, après avoir entendu la lecture des rapports spéciaux des commissaires aux comptes prévus par les articles 432, 438 et suivants de l'Acte uniforme de l'OHADA portant droit des Sociétés commerciales et du Groupement d'intérêt économique, prend acte et approuve les conventions mentionnées à l'article 438 précité.

Quatrième résolution

L'Assemblée générale ordinaire approuve la proposition du Conseil d'administration et décide de l'affectation du résultat net comptable bénéficiaire de l'exercice qui se chiffre à FCFA 2 254 394 881 augmenté du report à nouveau de l'exercice précédent de FCFA 36 782 578 soit un bénéfice disponible de FCFA 2 291 177 459 comme suit :

- Dotation de 15 % à la réserve spéciale (article 27 de la loi bancaire) soit FCFA 338 159 232. A l'issue de cette dotation, la réserve spéciale s'élèvera à FCFA 12 271 037 255.
- Distribution définitive de FCFA 1 916 667 050 soit un dividende brut de FCFA 1 150 par action représentant 11,5 % du nominal de l'action.
- Mise en report à nouveau de FCFA 36 351 177 non distribués.

Cinquième résolution

L'Assemblée générale ordinaire ratifie la nomination de Monsieur Jean-Christophe DURAND et UA VIE représentée par Monsieur Mohamed BA en qualité d'Administrateurs pour une durée qui prendra fin à la date de l'Assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2011.

Sixième résolution

L'Assemblée générale ordinaire, pour l'exercice clos le 31 décembre 2011, donne quitus entier et sans réserve à tous les administrateurs, de l'exécution de leur mandat qui a pris fin ou qui expire ce jour, conformément à l'article 17 des statuts :

- BNP PARIBAS BDDI PARTICIPATIONS, représentée par Monsieur Jean Paul PICOT
- PROPARCO, représentée par Monsieur Julien LEFILLEUR
- UA VIE, représentée par Monsieur Mohamed BAH, à partir du 13 décembre 2011

■ Messieurs :

Seydou Elimane DIARRA
 Jacques Henri WAHL
 Amadou KANE
 Pathé DIONE
 Gérard MANGOUA
 Philippe SECHAUD
 Jean-François FICHAUX
 Jean-Christophe DURAND, à partir du 13 décembre 2011
 Fabien RIGUET

Septième résolution

L'Assemblée générale ordinaire, conformément à l'article 17 des statuts, nomme deux nouveaux Administrateurs et renouvelle le mandat des administrateurs ci-après, pour une durée qui prendra fin lors de l'Assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012 :

- BNP PARIBAS BDDI PARTICIPATIONS,
- PROPARCO,
- UA VIE,

■ Messieurs :

Seydou Elimane DIARRA
 Jacques Henri WAHL
 Jean-François FICHAUX
 Pathé DIONE
 Gérard MANGOUA
 Philippe SECHAUD
 Jean-Christophe DURAND
 François BENAROYA
 Fabien RIGUET



Huitième résolution

Conformément aux articles 702 à 706 de l'Acte uniforme OHADA relatif au droit des Sociétés commerciales et du Groupement d'intérêt économique, l'Assemblée générale ordinaire prend acte de la fin des mandats des commissaires aux comptes nommés lors de l'Assemblée générale mixte du 21 juin 2006, ainsi que leurs suppléants successifs dont la durée des mandats expire à la fin de la présente Assemblée générale.

L'Assemblée générale ordinaire nomme par conséquent en qualité de :

- Commissaires aux comptes titulaires :
 - Le Cabinet Deloitte CI représenté par Monsieur WABI Marc Vincens
 - et le Cabinet Mazars CI représenté par Monsieur Armand FANDOHAN.

- Commissaires aux comptes suppléants :
 - Monsieur KOUADIO Brou Olivier (cabinet EBUR FIDUCIAIRE)
 - et Monsieur Bernard N'DABIAN

La durée du mandat de ces commissaires aux comptes est de trois (03) ans. Il expirera lors de l'Assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2014.

Neuvième résolution

L'Assemblée générale ordinaire, conformément à l'article 431 de l'Acte uniforme OHADA portant droit des Sociétés commerciales et du Groupement d'intérêt économique, décide d'allouer aux Administrateurs en rémunération de leurs activités, à titre d'indemnité de fonction, la somme globale de FCFA 88 500 000.

Le Conseil d'administration répartira librement ces indemnités entre ses membres.

Dixième résolution

L'Assemblée générale ordinaire donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des présentes en vue d'accomplir les formalités prescrites par la loi.

À titre extraordinaire

La loi portant réglementation bancaire a été modifiée par l'ordonnance n° 2009-385 du 1^{er} décembre 2009 portant réglementation bancaire, tous les articles des statuts de la banque faisant référence à l'ancienne loi devront être modifiés comme ci-après :

Première résolution

Article 1

« Il est formé et il existera entre les propriétaires des actions ci-après créées et celles qui pourront l'être ultérieurement, une société anonyme régie par les dispositions de l'Acte uniforme relatif au droit des Sociétés commerciales et le Groupement d'intérêt économique et toutes autres dispositions légales et réglementaires en vigueur notamment par les dispositions de la loi n° 90.589 du 25 juillet 1990 portant réglementation bancaire en Côte d'Ivoire, modifiée par la loi n° 95-495 du 26 juin 1995, modifiée par l'ordonnance n° 2009-385 du 1^{er} décembre 2009 portant réglementation bancaire, par celles de la loi n° 97-520 du 4 septembre 1997 relative aux sociétés à participation financière publique, et par les présents statuts. »

Deuxième résolution

Article 7 (avant dernier paragraphe)

« L'Assemblée générale extraordinaire pourra aussi, sur la proposition du Conseil d'administration, décider de la réduction du capital social pour quelque cause et de quelque manière que ce soit et prescrire toutes mesures convenables en vue d'assurer l'échange des titres s'il y a lieu, le tout sous réserve des prescriptions légales en vigueur, notamment les dispositions de l'article 44 de l'ordonnance n° 2009-385 du 1^{er} décembre 2009 portant réglementation bancaire. »

Troisième résolution

Article 27 (1^{er} paragraphe)

L'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires désigne pour trois (3) ans, deux (2) commissaires aux comptes titulaires, et deux (2) commissaires aux comptes suppléants remplissant les conditions légales d'éligibilité.

Quatrième résolution

Article 40 (avant dernier paragraphe)

« La présentation et l'arrêté des comptes annuels s'effectueront conformément aux dispositions de la législation en vigueur en Côte d'Ivoire, notamment des articles 51 à 53 de l'ordonnance n° 2009-385 du 1^{er} décembre 2009 portant réglementation bancaire. »

Cinquième résolution

L'Assemblée générale extraordinaire donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des présentes en vue d'accomplir les formalités prescrites par la loi.



DONNÉES FINANCIÈRES ET INFORMATIONS DIVERSES

▼ **2008**

Cérémonie de lancement du
produit Orange Money



Bilan actif

en FCFA	Montants nets 31/12/10	Montants nets 31/12/11
CAISSE	12 333 212 834	11 671 258 488
CRÉANCES INTERBANCAIRES	74 372 435 755	104 840 417 812
- A vue	57 372 435 483	88 990 420 165
. Banques Centrales	28 445 022 852	70 685 854 095
. Trésor Public, CCP	-	-
. Autres Établissements de Crédit	28 927 412 631	18 304 566 070
- A terme	17 000 000 272	15 849 997 647
CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE	220 976 112 421	212 316 080 556
- Portefeuille d'Effets Commerciaux	4 949 374 359	1 788 611 529
. Crédits de Campagne	-	-
. Crédits Ordinaires	4 949 374 359	1 788 611 529
- Autres Concours à la Clientèle	142 587 321 834	138 353 123 303
. Crédits de Campagne	8 547 124 003	6 891 119 177
. Crédits Ordinaires	134 040 197 831	131 462 004 126
- Comptes ordinaires Débiteurs	73 439 416 228	72 174 345 724
- Affacturage	-	-
TITRES DE PLACEMENT	25 386 260 000	25 871 260 000
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	1 498 047 771	1 864 065 171
CRÉDIT-BAIL ET OPÉRATIONS ASSIMILÉES	8 038 935 114	6 394 050 816
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 319 442 183	1 720 890 106
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	8 632 063 311	9 216 027 036
ACTIONNAIRES OU ASSOCIÉS	-	-
AUTRES ACTIFS	3 183 369 966	2 730 717 260
COMPTES D'ORDRE ET DIVERS	5 933 082 581	6 474 202 036
TOTAL ACTIF	362 672 961 936	383 098 969 281

Hors bilan au 31 décembre 2011.

ENGAGEMENTS DONNES	31/12/10	31/12/11
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT		
- En faveur d'Établissements de Crédit	0	0
- En faveur de la Clientèle	8 243 358 990	7 284 159 627
ENGAGEMENTS DE GARANTIE		
- D'ordre d'Établissements de Crédit	0	0
- D'ordre de la Clientèle	36 612 345 894	33 513 255 519
ENGAGEMENTS SUR TITRES		



Bilan passif

en FCFA	Montants nets 31/12/10	Montants nets 31/12/11
DETTES INTERBANCAIRES	1 553 989 572	5 164 869 574
- A vue	1 357 402 672	967 745 464
. Trésor Public, CCP	-	-
. Autres Établissements de Crédit	1 357 402 672	967 745 464
- A terme	196 586 900	4 197 124 110
DETTES À L'ÉGARD DE LA CLIENTÈLE	292 017 743 829	309 205 905 755
- Comptes d'Épargne à vue	90 200 938 341	89 588 385 300
- Comptes d'Épargne à terme	16 064 385 059	15 424 025 657
- Bons de Caisse	500 000 000	500 000 000
- Autres dettes à vue	136 019 911 887	149 349 222 325
- Autres dettes à terme	49 232 508 542	54 344 272 473
DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE	-	-
AUTRES PASSIFS	21 133 200 646	18 642 894 019
COMPTES D'ORDRE ET DIVERS	3 934 891 759	4 832 650 014
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	4 648 419 569	5 004 436 378
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	-	-
SUBVENTION D'INVESTISSEMENT	-	-
FONDS AFFECTÉS	-	-
FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX	6 237 384 553	5 646 486 812
CAPITAL OU DOTATIONS	16 666 670 000	16 666 670 000
PRIMES LIÉES AU CAPITAL	1 852 934 149	1 852 934 149
RÉSERVES	13 670 931 581	13 790 945 121
ÉCARTS DE RÉÉVALUATION	-	-
REPORT À NULLE PART (+/-)	156 706 011	36 782 578
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (+/-)	800 090 267	2 254 394 881
TOTAL PASSIF	362 672 961 936	383 098 969 291

Hors bilan au 31 décembre 2011

	31/12/10	31/12/11
ENGAGEMENTS REÇUS		
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT		
- Reçus d'Établissements de Crédit	0	0
ENGAGEMENTS DE GARANTIE		
- Reçus d'Établissements de Crédit	36 487 028 919	28 724 021 502
- Reçus de la Clientèle	80 633 082 496	73 446 724 683
ENGAGEMENTS SUR TITRES		

Compte de résultat \ charges

en FCFA	31/12/10	31/12/11
INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉES	4 882 612 614	5 195 264 990
- Intérêts et Charges Assimilées sur Dettes interbancaires	39 800 000	14 560 440
- Intérêts et Charges Assimilées sur Dettes à l'égard de la clientèle	4 842 812 614	5 180 704 550
- Intérêts et Charges Assimilées sur Dettes représentées par un Titre	-	-
- Autres Intérêts et Charges Assimilées	-	-
CHARGES SUR CRÉDIT-BAIL ET OPÉRATIONS ASSIMILÉES	5 414 247 063	4 953 557 992
COMMISSIONS	559 051 214	349 220 853
CHARGES SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES	122 350 262	124 264 248
- Charges sur Titres de Placement	-	-
- Charges sur Opérations de Change	41 759 042	44 123 225
- Charges sur Opérations de Hors Bilan	80 591 220	80 141 023
CHARGES DIVERSES D'EXPLOITATION BANCAIRE	13 838 261	15 437 558
ACHATS DE MARCHANDISES	-	-
STOCKS VENDUS	-	-
VARIATIONS DE STOCKS DE MARCHANDISES	-	-
FRAIS GÉNÉRAUX D'EXPLOITATION	17 509 635 160	18 298 905 540
- Frais de Personnel	7 406 866 707	7 775 127 947
- Autres Frais Généraux	10 102 768 453	10 523 777 593
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS	1 986 327 864	2 258 421 755
SOLDE EN PERTE DES CORRECTIONS DE VALEUR SUR CRÉANCES ET DU HORS BILAN	415 227 104	2 026 101 506
EXCÉDENT DES DOTATIONS / REPRISES OU FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GÉN.	6 237 384 553	-
CHARGES EXCEPTIONNELLES	553 949 268	1 617 257 276
PERTES SUR EXERCICES ANTÉRIEURS	316 245 026	114 404 022
IMPÔT SUR LE BÉNÉFICE	1 309 919 069	114 075 533
BÉNÉFICE DE L'EXERCICE	800 090 267	2 254 394 881
TOTAL	40 120 877 725	37 321 306 154



Compte de résultat \ produits

en FCFA	31/12/10	31/12/11
INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉES	17 865 678 221	18 923 540 648
- Intérêts et Produits Assimilés sur Créances Interbancaires	346 968 803	458 296 009
- Intérêts et Produits Assimilés sur Créances sur la clientèle	17 384 298 977	18 440 978 482
- Intérêts et Produits Assimilés sur Titres d'Investissement	-	-
- Autres Intérêts et Produits Assimilés	134 410 441	24 266 157
PRODUITS SUR CRÉDIT-BAIL ET OPÉRATIONS ASSIMILÉES	6 385 803 817	5 769 806 110
COMMISSIONS	9 249 624 977	6 367 458 593
PRODUITS SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES	3 526 555 242	3 582 233 703
- Produits sur Titres de Placement	1 423 556 084	1 580 593 135
- Dividendes et Produits Assimilés	396 585 940	327 986 102
- Produits sur Opérations de Change	862 900 303	1 020 950 828
- Produits sur Opérations de Hors Bilan	843 512 915	652 703 638
PRODUITS DIVERS D'EXPLOITATION BANCAIRE	1 673 097 664	1 434 213 268
MARGES COMMERCIALES	-	-
VENTES DE MARCHANDISES	-	-
VARIATIONS DE STOCKS DE MARCHANDISES	-	-
PRODUITS GÉNÉRAUX D'EXPLOITATION	896 568 583	85 195 210
REPRISES D'AMORTISSEMENTS ET DE PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS	-	8 384 974
SOLDE EN BÉNÉFICE DES CORRECTIONS DE VALEUR SUR CRÉANCES ET DU HORS BILAN	-	590 897 741
EXCÉDENT DES REPRISES / DOTATIONS DU FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GÉN.	-	-
PRODUITS EXCEPTIONNELS	164 733 130	204 610 498
PROFITS SUR EXERCICES ANTÉRIEURS	358 816 091	354 965 409
PERTE DE L'EXERCICE	-	-
TOTAL	40 120 877 725	37 321 306 154

Répartition du capital

En millions FCFA ORIGINE	PARTICIPATION IVOIRIENNE			PARTICIPATION ÉTRANGÈRE					TOTAL GÉNÉRAL	
	ÉTAT	PRIVÉS	TOTAL	SFOM	BNPP	BNP BDDI	PARIB INT	SIFIDA		TOTAL
MARS 1962										
Nombre d'actions	2 000		2 000	10 980	7 020				18 000	20 000
Montants	20	0	20	110	70	0	0	0	180	200
%	10,00	0,00	10,00	54,90	35,10	0,00	0,00	0,00	90,00	100,00
OCTOBRE 1966										
Nombre d'actions	3 000		3 000	16 470	10 530				27 000	30 000
Montants	30	0	30	165	105	0	0	0	270	300
%	10,00	0,00	10,00	54,90	35,10	0,00	0,00	0,00	90,00	100,00
OCTOBRE 1969										
Nombre d'actions	5 025		5 025	25 490	19 485				44 975	50 000
Montants	50	0	50	255	195	0	0	0	450	500
%	10,05	0,00	10,05	50,98	38,97	0,00	0,00	0,00	89,95	100,00
24 JUILLET 1971										
Nombre d'actions	38 240		38 240	20 990	15 770				36 760	75 000
Montants	382	0	382	210	158	0	0	0	368	750
%	50,99	0,00	50,99	27,99	21,03	0,00	0,00	0,00	49,01	100,00
FEVRIER 1973										
Nombre d'actions	61 184		61 184	33 584	15 770				36 760	75 000
Montants	612	0	612	336	158	0	0	0	368	750
%	50,99	0,00	50,99	27,99	21,03	0,00	0,00	0,00	49,01	100,00
SEPTEMBRE 1975										
Nombre d'actions	61 500	15 000	76 500	42 000	31 500				73 500	150 000
Montants	615	150	765	420	315	0	0	0	735	1 500
%	41,00	10,00	51,00	28,00	21,00	0,00	0,00	0,00	49,00	100,00
NOVEMBRE 1976										
Nombre d'actions	39 000	37 500	76 500	42 000	31 500				73 500	150 000
Montants	390	375	765	420	315	0	0	0	735	1 500
%	26,00	25,00	51,00	28,00	21,00	0,00	0,00	0,00	49,00	100,00
MAI 1977										
Nombre d'actions	52 000	50 000	102 000	56 000	42 000				98 000	200 000
Montants	520	500	1 020	560	420	0	0	0	980	2 000
%	26,00	25,00	51,00	28,00	21,00	0,00	0,00	0,00	49,00	100,00
JUILLET 1978										
Nombre d'actions	76 857	76 143	153 000	84 000	63 000				147 000	300 000
Montants	769	761	1 530	840	630	0	0	0	1 470	3 000
%	25,62	25,38	51,00	28,00	21,00	0,00	0,00	0,00	49,00	100,00
AVRIL 1981										
Nombre d'actions	94 182	109 818	204 000	112 000	84 000				196 000	400 000
Montants	942	1 098	2 040	1 120	840	0	0	0	1 960	4 000
%	23,55	27,45	51,00	28,00	21,00	0,00	0,00	0,00	49,00	100,00
AVRIL 1986										
Nombre d'actions	117 721	137 279	255 000	140 000	105 000				245 000	500 000
Montants	1 177	1 373	2 550	1 400	1 050	0	0	0	2 450	5 000
%	23,54	27,46	51,00	28,00	21,00	0,00	0,00	0,00	49,00	100,00
JUILLET 1988										
Nombre d'actions	176 550	205 950	382 500	210 000	157 500				367 500	750 000
Montants	1 766	2 060	3 825	2 100	1 575	0	0	0	3 675	7 500
%	23,54	27,46	51,00	28,00	21,00	0,00	0,00	0,00	49,00	100,00
JANVIER 1995										
Nombre d'actions	150 000	205 950	355 950	210 000	157 500			26 550	394 050	750 000
Montants	1 500	2 060	3 560	2 100	1 575	0	0	266	3 941	7 500
%	20,00	27,46	47,46	28,00	21,00	0,00	0,00	3,54	52,54	100,00
AVRIL 1995										
Nombre d'actions	200 000	274 600	474 600	280 000	210 000			35 400	525 400	1 000 000
Montants	2 000	2 746	4 746	2 800	2 100	0	0	354	5 254	10 000
%	20,00	27,46	47,46	28,00	21,00	0,00	0,00	3,54	52,54	100,00



En millions FCFA ORIGINE	PARTICIPATION IVOIRIENNE			PARTICIPATION ÉTRANGÈRE						TOTAL GÉNÉRAL
	ÉTAT	PRIVÉS	TOTAL	SFOM	BNPP	BNP BDDI	PARIB INT	SIFIDA	TOTAL	
AVRIL 1997										
Nombre d'actions	300 000	411 900	711 900	420 000	315 000			53 100	788 100	1 500 000
Montants	3 000	4 119	7 119	4 200	3 150	0	0	531	7 881	15 000
%	20,0	27,46	47,46	28,00	21,00	0,00	0,00	3,54	52,54	100,00
MARS 2000										
Nombre d'actions	300 000	361 127	661 127	420 000	365 773			53 100	838 873	1 500 000
Montants	3 000	3 611	6 611	4 200	3 658	0	0	531	8 389	15 000
%	20,0	24,08	44,08	28,00	24,38	0,00	0,00	3,54	55,92	100,00
MARS 2001										
Nombre d'actions	300 000	335 864	635 864	420 000	391 036			53 100	864 136	1 500 000
Montants	3 000	3 359	6 359	4 200	3 910	0	0	531	8 641	15 000
%	20,0	22,39	42,39	28,00	26,07	0,00	0,00	3,54	57,61	100,00
DÉCEMBRE 2001										
Nombre d'actions	300 000	361 811	661 886	420 000	531 681			53 100	1 004 781	1 666 667
Montants	3 000	3 618	6 619	4 200	5 317	0	0	531	10 048	16 666,7
%	18,00	21,71	39,71	25,20	31,90	0,00	0,00	3,19	60,29	100,00
MARS 2003										
Nombre d'actions	150 000	511 886	661 886	420 000	391 046		140 635	53 100	1 004 781	1 666 667
Montants	1 500	5 119	6 619	4 200	3 910	0	1 406	531	10 048	16 666,7
%	9,00	30,71	39,71	25,20	23,46	0,00	8,44	3,19	60,29	100,00
SEPTEMBRE 2004										
Nombre d'actions		541 886	541 886		931 046		140 635	53 100	1 124 781	1 666 667
Montants	0	5 419	5 419	0	9 310	0	1 406	531	11 248	16 666,7
%	0,00	32,51	32,51	0,00	55,86	0,00	8,44	3,19	67,49	100,00
16 NOVEMBRE 2005										
Nombre d'actions		541 886	541 886			931 046	140 635	53 100	1 124 781	1 666 667
Montants	0	5 419	5 419	0	0	9 310	1 406	531	11 333	16 666,7
%	0,00	32,51	32,51	0,00	0,00	55,86	8,44	3,19	67,49	100,00
31 MARS 2006										
Nombre d'actions		541 886	541 886		140 635	984 146			1 124 781	1 666 667
Montants	0	5 419	5 419	0	1 406	9 841	0	0	11 333	16 666,7
%	0,00	32,51	32,51	0,00	8,44	59,05	0,00	0,00	67,49	100,00
2007										
Nombre d'actions	0	541 886	541 886	0	140 635	984 146	0	0	1 124 781	1 666 667
Montants	0	5 419	5 419	0	1 406	9 841	0	0	0	16 666,7
%	0,00	32,51	32,51	0,00	8,44	59,05	0,00	0,00	67,49	100,00

En millions FCFA ORIGINE	PARTICIPATION IVOIRIENNE			PARTICIPATION ÉTRANGÈRE						TOTAL GÉNÉRAL	
	ÉTAT	PRIVÉS	TOTAL	SFOM	BNPP	BNP BDDI	PARIB INT	SIFIDA	PROPARCO		TOTAL
2008											
Nombre d'actions	0	541 886	541 886	0	12 302	984 146	0	0	128 333	1 124 781	1 666 667
Montants	0	5 419	5 419	0	123	9 841	0	0	1 283	0	16 666,7
%	0,00	32,51	32,51	0,00	0,74	59,05	0,00	0,00	7,70	67,49	100,00
2009											
Nombre d'actions	0	541 886	541 886	0	12 302	984 146	0	0	128 333	1 124 781	1 666 667
Montants	0	5 419	5 419	0	123	9 841	0	0	1 283	0	16 666,7
%	0,00	32,51	32,51	0,00	0,74	59,05	0,00	0,00	7,70	67,49	100,00
2010											
Nombre d'actions	0	541 886	541 886	0	12 302	984 146	0	0	128 333	1 124 781	1 666 667
Montants	0	5 419	5 419	0	123	9 841	0	0	1 283	0	16 666,7
%	0,00	32,51	32,51	0,00	0,74	59,05	0,00	0,00	7,70	67,49	100,00
2011											
Nombre d'actions	0	541 886	541 886	0	12 302	984 146	0	0	128 333	1 124 781	1 666 667
Montant	0	5 419	5 419	0	123	9 841	0	0	1 283	0	16 666,7
%	0,00	32,51	32,51	0,00	0,74	59,05	0,00	0,00	7,70	67,49	100,00

BNPP : BNP PARIBAS - BNP BDDI : BNP BDDI PARTICIPATIONS - PARIB INT : PARIBAS INTERNATIONAL

Évolution du capital

ANNÉE	NATURE DE L'OPÉRATION	MONTANT DES VARIATIONS DE CAPITAL			MONTANT DU CAPITAL
		APPORTS EN NUMÉRIQUES	INCORPORATIONS DE RÉSERVES	APPORTS D'ACTIFS	
1962	CRÉATION DE LA BICICI	200 000 000			200 000 000
1966	CRÉATION DE 10 000 ACTIONS NOUVELLES, une nouvelle action pour deux anciennes émises au pair	100 000 000			300 000 000
1969	CRÉATION DE 5 000 ACTIONS NOUVELLES, une nouvelle action pour six anciennes, distribution gratuite Création de 15 000 actions, une nouvelle action pour deux anciennes, émission au pair	150 000 000	50 000 000		500 000 000
1971	CRÉATION DE 25 000 ACTIONS NOUVELLES, une nouvelle action pour deux anciennes émises au pair	250 000 000			750 000 000
1973	CRÉATION DE 10 000 ACTIONS NOUVELLES, deux nouvelles actions pour quinze anciennes, distribution gratuite Création de 35 000 actions, sept actions nouvelles pour quinze anciennes, émission au pair	350 000 000	100 000 000		1 200 000 000
1975	CRÉATION DE 30 000 ACTIONS NOUVELLES, une nouvelle action pour quatre anciennes, émission au pair	300 000 000			1 500 000 000
1977	CRÉATION DE 50 000 ACTIONS NOUVELLES, une nouvelle action pour trois anciennes, émission au pair		500 000 000		2 000 000 000
1978	CRÉATION DE 100 000 ACTIONS NOUVELLES, une nouvelle action pour deux anciennes, émission au pair	1 000 000 000			3 000 000 000
1981	CRÉATION DE 100 000 ACTIONS NOUVELLES, une nouvelle action pour trois anciennes, émission au pair		1 000 000 000		4 000 000 000
1986	CRÉATION DE 100 000 ACTIONS NOUVELLES, une nouvelle action pour quatre anciennes, émission au pair		1 000 000 000		5 000 000 000
1988	CRÉATION DE 250 000 ACTIONS NOUVELLES, une nouvelle action pour deux anciennes, émission au pair		2 500 000 000		7 500 000 000
1995	CRÉATION DE 250 000 ACTIONS NOUVELLES, une nouvelle action pour trois anciennes, émission au pair		2 500 000 000		10 000 000 000
1997	CRÉATION DE 500 000 ACTIONS NOUVELLES, une nouvelle action pour deux anciennes, émission au pair		5 000 000 000		15 000 000 000
2001	CRÉATION DE 166 667 ACTIONS NOUVELLES, suite à la fusion-absorption de Paribas-CI, émission au pair			1 666 670 000	16 666 670 000
TOTAL		2 350 000 000	12 650 000 000	1 666 670 000	16 666 670 000



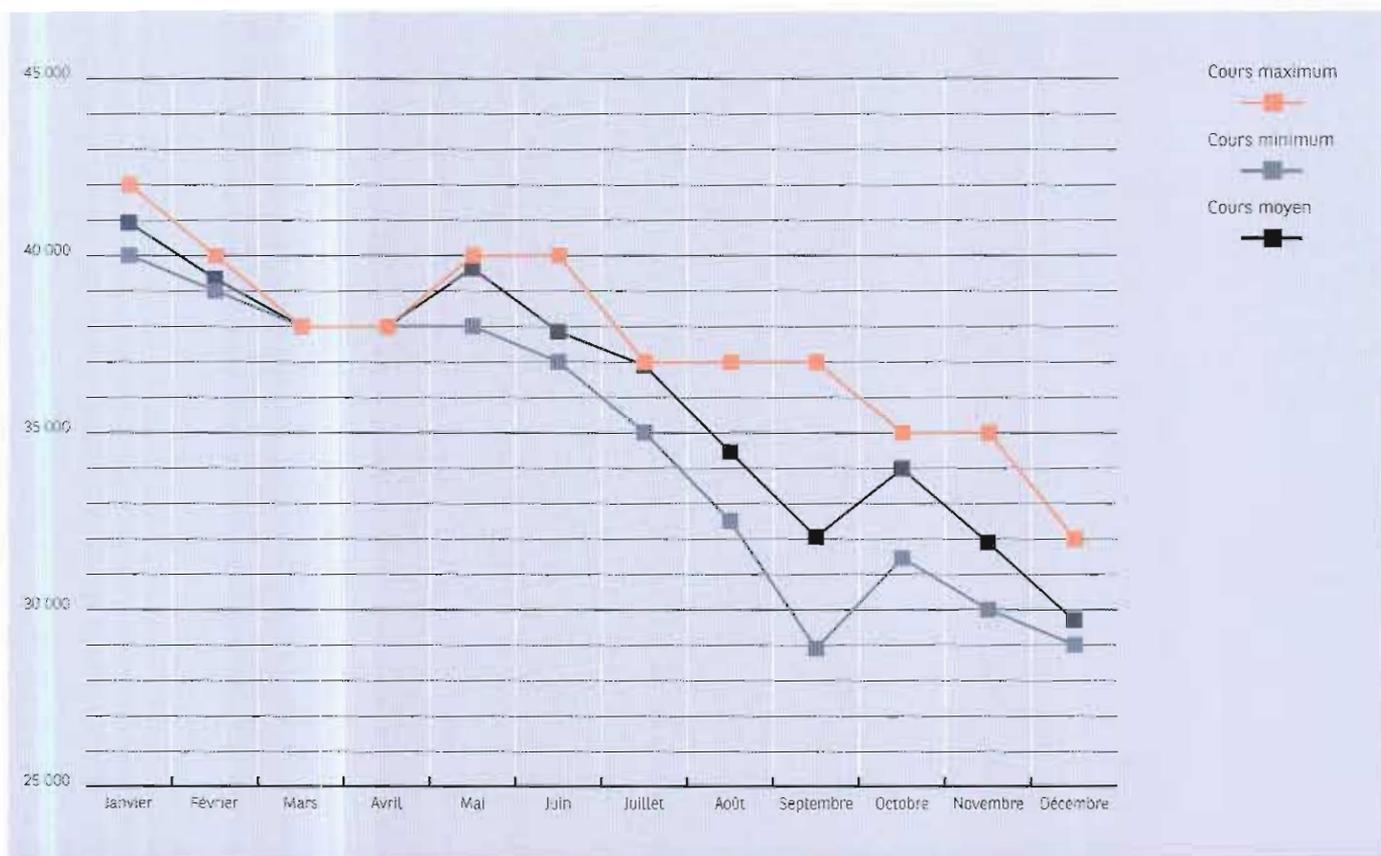
Evolution des dividendes distribués

DATE DE PAIEMENT	EXERCICE	MONTANT BRUT/ACTION	% NOMINAL	AUGMENTATION CONCOMITANTE DU CAPITAL SOCIAL
28.02.1972	70/71	1 000	10	
10.12.1973	71/72	1 000	10	2 actions gratuites pour 15 anciennes
01.01.1974	72/73	1 000	10	
21.02.1975	73/74	1 000	10	
04.03.1976	74/75	1 000	10	
01.04.1977	75/76	1 000	11	1 action gratuite pour 3 anciennes
01.04.1978	76/77	1 400	14	Augmentation en numéraire 1 pour 2
01.04.1979	77/78	1 400	14	(1)
	77/78	350	14	(2)
01.04.1980	78/79	1 500	15	
01.04.1981	79/80	1 500	15	1 action gratuite pour 3 anciennes
01.04.1982	80/81	1 500	15	(1)
	80/81	750	15	(2)
01.04.1983	81/82	600	6	
01.04.1987	85/86	700	7	(1)
	85/86	350	7	(2)
01.04.1988	86/87	700	7	1 action gratuite pour 2 anciennes
01.04.1989	87/88	700	7	
01.04.1990	88/89	700	7	
01.04.1992	90/91	1 070	10,70	
01.04.1993	91/92	1 000	10	
23.03.1994	92/93	1 200	12	
17.03.1995	93/94	1 500	15	1 action gratuite pour 3 anciennes
05.04.1996	94/95	3 000	30	
23.04.1997	1996	4 000	40	1 action gratuite pour 2 anciennes
23.04.1998	1997	2 667	26,67	
14.05.1999	1998	1 500	15	
30.05.2000	1999	1 500	15	
30.05.2001	2000	2 000	20	
16.05.2002	2001	1 560	16	
30.05.2003	2002	1 200	12	
22.04.2005	2004	4 230	42	
20.07.2006	2005	900	9	
06.07.2007	2006	2 650	27	
27.06.2008	2007	2 720	27,2	
29.05.2009	2008	4 050	40,5	
07.06.2010	2009	4 800	48	
27.11.2011	2010	480	4,8	
2012	2011	1 150	11,5	

(1) DIVIDENDE PAYÉ AU TITRE DES ACTIONS ANCIENNES
 (2) DIVIDENDE PAYÉ AU TITRE DES ACTIONS NOUVELLES

Évolution du cours de l'action BICICI en 2011

	COURS MAXIMUM	COURS MINIMUM	COURS MOYEN	VOLUME TOTAL ECHANGE	VOLUME MOYEN JOURNALIER
Janvier	42 000	40 000	40 929	1 756	84
Février	40 000	39 000	39 350	20	1
Mars	38 000	38 000	38 000	-	-
Avril	38 000	38 000	38 000	-	-
Mai	40 000	38 000	39 636	66	3
Juin	40 000	37 000	37 855	290	13
Juillet	37 000	35 000	36 905	955	45
Août	37 000	32 505	34 463	1 119	49
Septembre	37 000	28 900	32 061	3 751	171
Octobre	35 000	31 450	33 986	183	9
Novembre	35 000	30 000	31 901	2 019	101
Décembre	32 000	29 000	29 705	691	31





LES RESPONSABLES MÉTIERS

▼ 2012

Journées Portes ouvertes
du Cinquantenaire



LES RESPONSABLES MÉTIERS



Awa TRAORÉ
DIRECTRICE ADJOINTE
DE LA CLIENTÈLE
DES ENTREPRISES
ET DES INSTITUTIONNELS



Yéri SECK
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT



Yeli PALM
DIRECTRICE DE
L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE



Innocent NDA
DIRECTEUR DES FINANCES



Aboubakary GUIRO
SENIOR BANKER



Pafolo COULIBALY
RESPONSABLE DE LA QUALITÉ
ET DES RELATIONS CLIENTS



Aboubakar TOURÉ
RESPONSABLE
DU CONTRÔLE DE CRÉDIT
ET REPORTING



Fabrice AKA
RESPONSABLE
DU TRADE COORDONNATEUR



Dibanan TRAORÉ
RESPONSABLE
DE LA TRÉSORERIE



Francoise TEHUA NGUESSAN
RESPONSABLE DES ACHATS



Eba Serge-Arnauld KANGA
DIRECTEUR DES SYSTÈMES
D'INFORMATION



Ackin GNELBIN
DIRECTEUR DU CONTRÔLE
OPÉRATIONNEL PERMANENT



Fonninan SORO
DIRECTEUR DE L'ORGANISATION



Mesmin Scienlinbien COULIBALY
DIRECTEUR DES OPÉRATIONS
ET DE L'APPLI À LA VENTE



François KOFFI
DIRECTEUR ADJOINT CHARGÉ
DE LA CLIENTÈLE DES
PROFESSIONNELS



Ismahill DIABY
DIRECTEUR ADJOINT CHARGÉ DE
LA CLIENTÈLE DES PARTICULIERS



Amany KDUADIO
RESPONSABLE DES RELATIONS
TECHNIQUES CLIENTÈLE

Nzakirizou Nina Raissa KOUACOU
DIRECTEUR DU DÉPARTEMENT
ÉTUDES, STRATÉGIE ET MARKETING



Anais-Kadia DIABY
RESPONSABLE DU CENTRE DE
RELATIONS CLIENTS



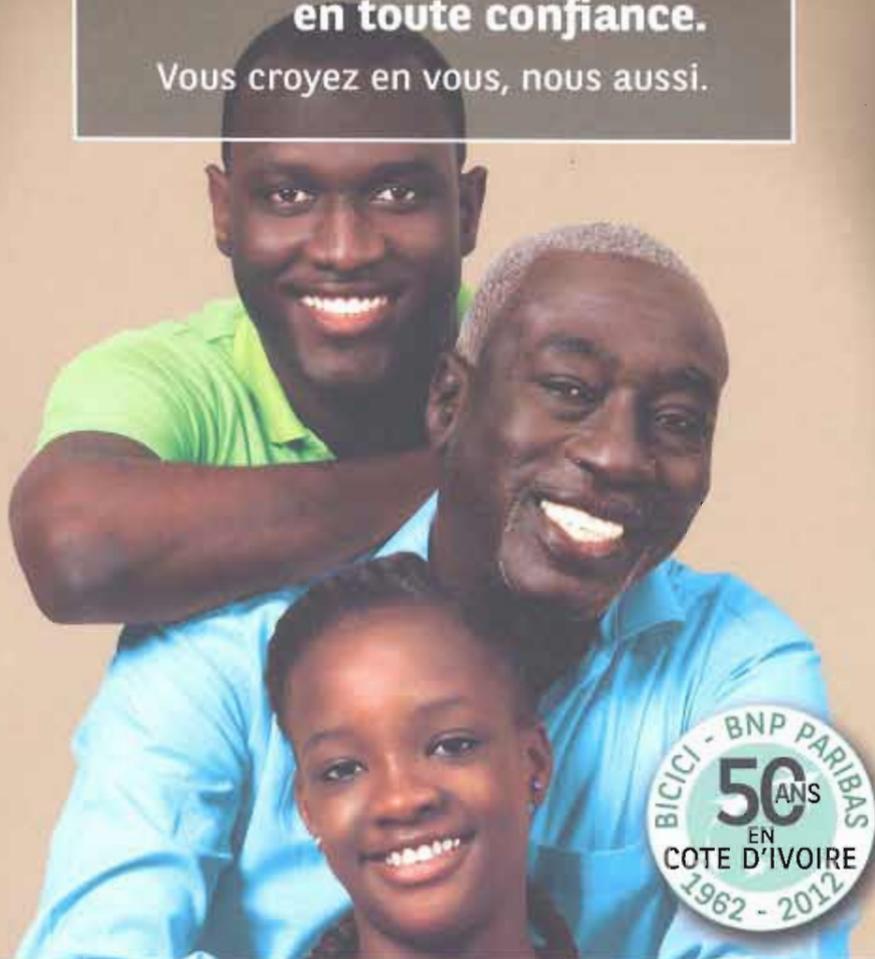


▲ **2012**
La tour BICICI habillée
pour le Cinquantenaire



**Partager 50 ans d'histoire,
c'est envisager l'avenir
en toute confiance.**

Vous croyez en vous, nous aussi.



Depuis 1962, la BICICI vous accompagne dans vos projets.

Que vous soyez particulier, professionnel, institutionnel ou entreprise, notre engagement permanent est de vous procurer la plus grande satisfaction dans notre cheminement commun.

La célébration de nos 50 ans d'existence est l'occasion pour la BICICI de magnifier cet engagement et votre fidélité. Elle est aussi une raison supplémentaire de croire en notre futur en toute confiance.



BICICI
GROUPE BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

bicici.org

BANQUE INTERNATIONALE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE DE LA CÔTE D'IVOIRE

Siège social : av. Franchet d'Espérey - 01 BP 1298, Abidjan 01, Côte d'Ivoire

Tél. : +225 20 24 24 24 - Fax : +225 20 20 17 00

BICICI
GROUPE BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

www.bicici.org